# ADEUNIS

Société Anonyme au capital de 1.148.885 euros

RCS GRENOBLE 430 190 496

283 rue Louis Néel

Parc technologique Pré Roux

38920 CROLLES

## Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

**Exercice clos le 31 mars 2024**

Tél. : 04 76 09 50 54
www.bdo.fr

Le Pixel - 10 bis avenue des FTPF
38130 Echirolles

# ADEUNIS

## Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

**Exercice clos le 31 mars 2024**

A l'assemblée générale de la société ADEUNIS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 mars 2024, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024.



CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 527.222 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Echirolles, le 30 juillet 2024

Signé par Justine Gairaud
Le 30/07/24
ID: tx_DE4PEkLZ7m2v



BDO Rhône-Alpes
Représenté par Justine GAIRAUD
*Commissaire aux comptes*

# ADEUNIS

**SA au Capital de 1 148 885 euros**
**Siège Social : 283 rue Louis Néel**
**Parc Technologique Pré Roux**
**38920 CROLLES**
**430 190 496 RCS GRENOBLE**

## CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux 5 personnes les mieux rémunérées, au cours de l'exercice clos au 31 mars 2024, s'élève à :

**527 222 euros**
(cinq cent vingt-sept mille deux cent vingt-deux euros)

Hervé BIBOLLET
Président - Directeur Général
ADEUNIS



Adeunis
283 rue Louis Néel
Parc Technologique Pré Roux
38920 CROLLES - France
+33 (0)4 76 92 01 62